

# Semaine de la QVCT du 17 au 21 juin 2024

(Qualité de Vie et Conditions de Travail)

The logo for VYV3, featuring the letters 'vyv' in a dark purple, lowercase, sans-serif font, with a small '3' as a superscript to the right. The logo is set against a white, oval-shaped background that is part of a larger blue, watercolor-style graphic in the top left corner of the slide.

## Challenge

### « Chassons les risques au travail ! »

C'est la semaine de la QVCT, l'occasion de rappeler les risques liés aux différents métiers de VYV<sup>3</sup>.

#### L'objectif de ce challenge ?

Sensibiliser à l'**identification** et à la **prévention** des risques pour éviter les accidents du travail

**Pour les équipes gagnantes,  
le petit-déjeuner offert !**

*Date limite : 21 juin à 19 h*

**Tous acteurs de la santé et de la sécurité au travail !**



## Informations complémentaires

### Comment participer

- **En équipe, choisir une photo** parmi trois catégories : aide à la personne, travail de bureau, ou commerce.
- **Identifier le maximum de risques**, leurs conséquences et des leviers pour les traiter.
- **Envoyer** les réponses à un jury qui sélectionne le(s) équipe(s) gagnante(s).

### À noter

Le petit-déjeuner est offert à l'équipe gagnante, élargi au service/au site dans le limite de 25 personnes.

### Répondez à la question bonus

« Dans votre travail, quelles situations à risque pourraient être améliorées et comment ? »

### Deux formats possibles

#### Format digital

- L'équipe choisit une photo.
- Elle remplit le fichier Excel attaché au mail.
- Elle l'envoie à : [lena.miller-jones@vyv3.fr](mailto:lena.miller-jones@vyv3.fr).

#### Format papier

- Le manager imprime les photos et le questionnaire qu'il distribue à son équipe.
- L'équipe choisit une photo, entoure et numérote les risques sur la photo et répond sur le questionnaire papier (en fin de document).
- Le manager scanne le tout et les renvoie à : [lena.miller-jones@vyv3.fr](mailto:lena.miller-jones@vyv3.fr).



## En savoir plus sur les risques au travail

### Le saviez-vous?

- Les salariés de 18 à 24 ans ont près de deux fois plus d'accidents du travail que l'ensemble des salariés (*source : INRS*).
- Près d'1/4 des accidents du travail concernent des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise (*source : INRS*).
- Chez VYV<sup>3</sup>, il y a eu 2 839 accident de travail en 2023.

### S'informer sur les risques au travail

- Les réponses vous seront transmises par **mail la semaine du 24 juin 2024**

Tous acteurs de la santé et de la sécurité au travail !

# Aide à la personne – photo 1



# Aide à la personne – photo 2



# Aide à la personne – photo 3







# Travail de bureau – photo 2



# Commerce – photo 1



# Commerce – photo 2



# Questionnaire 1/3

Nom de l'équipe :

Nom des participants :

Entité VYV3 :

Etablissement :

Adresse :

Contact de l'équipe (téléphone ou mail d'un des participants) :

N° du risque	Décrivez la situation à risque	Quelles conséquences sur la santé et la sécurité des salariés ?	Que faire pour améliorer la situation ?

# Questionnaire 2/3

N° du risque	Décrivez la situation à risque	Quelles conséquences sur la santé et la sécurité des salariés ?	Que faire pour améliorer la situation ?

# Questionnaire 3/3

L'exercice que vous venez de réaliser peut tout à fait être répété en vous appuyant sur vos propres situations de travail. Dans votre travail, quelle(s) situation(s) à risque pourrait être améliorée(s) et comment ?

Décrivez la situation à risque	Quelle conséquence sur la santé et la sécurité des salariés ?	Que faire pour améliorer la situation ?